

eux depuis les croisades. Sans entrer dans les détails, je vous dirai que le Liban, la Syrie, l'Irak et l'Égypte jouissent tous de la liberté de religion. Au Maroc, longtemps avant l'occupation française, les Juifs avaient des tribunaux propres, présidés par leurs savants rabbins. Une seule contrée, le Hedjaz, a fermé ses portes pendant plusieurs siècles à tous ceux qui n'étaient pas mahométans, parce que ce lieu est considéré comme la terre sainte des Musulmans.

En ce qui concerne la tolérance religieuse, les Musulmans, qui, je sais, forment la majeure partie de la population arabe dans certaines régions, sont sortis de l'Arabie comme un glaive flamboyant. Ils trouvèrent sur leur route les Chaldéens, mais ils respectèrent leurs temples et leurs monastères; ils se dirigèrent ensuite vers les territoires des sectes chrétiennes qu'ils laissèrent tranquilles; ils se rendirent au Liban, en Palestine et à Byzance où florissaient la religion orthodoxe et la religion catholique grecque, ainsi qu'en Égypte où vivaient les Coptes, sans détruire les monastères ni les églises. Les Musulmans ont régné pendant mille ans, et les autres religions ont encore leurs couvents, leurs monastères et leurs églises. Dans l'Inde, où les Mongols ont dominé et où les Musulmans ont régné pendant mille ans, les gens qui avaient leurs temples les possèdent encore. Il y a parfois des difficultés entre les diverses sectes, mais cela arrive aussi entre les Méthodistes et les Baptistes et est arrivé entre les Protestants et les Catholiques; il n'y a pas de doute, cependant, que les Musulmans enseignent la tolérance. Il n'en est pas ainsi en Palestine à l'heure actuelle, à cause du sentiment de haine engendré par le mouvement sioniste.

M. LÉGER: Je vous prie d'être très bref et de ne pas vous écarter de la question. J'ai posé la même question au sujet des Juifs. Notre Comité s'efforce d'élucider cette question. Vous avez dit que vous aviez été offusqué.

Le Dr KHEIRALLAH: Oui.

M. LÉGER: Vous ne devriez pas vous en offusquer, car c'est une simple question; c'est moi qui l'ai posée, et je vous demande d'être très bref et de ne pas sortir du sujet.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Léger, il est difficile au président de prendre une décision en ce qui concerne des questions qui impliquent un certain nombre de problèmes.

*M. Léger:*

D. On nous a dit que la Palestine avait une superficie de 10,000 milles carrés.—R. C'est exact.

D. On nous a dit qu'il y avait 174 personnes par mille carré en Palestine.—R. Oui.

D. Cela représenterait une population d'environ 1,700,000 à l'heure actuelle?—R. C'est exact. J'ai signalé que ces chiffres sont approximatifs et qu'ils sont plutôt en deçà de la réalité.

D. C'est ce que j'ai dit... environ. L'autre groupe a exprimé la même opinion. Vous nous avez dit qu'il y avait actuellement environ 600,000 Juifs en Palestine?—R. Oui.

D. Cela donne donc un reste de 1,200,000 Arabes?—R. C'est exact.

D. Ne nous avez-vous pas dit, ce matin, que la population aurait plus que doublé dans trente ans?—R. Je n'ai pas dit cela, mais je crois que c'est juste. Grâce aux chiffres du service de la statistique en Palestine, on a calculé que si la natalité reste au même taux que durant les cinq dernières années et que si la mortalité demeure aussi faible, la population doublera même en moins de trente ans, sans l'immigration d'une seule personne.

D. Pourriez-vous nous dire quelle est la moyenne des familles en Palestine; combien y a-t-il de personnes par famille?—R. En fait, sir John Simpson,